

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt six et le vingt sept avril, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Madame Stéphanie CARLES, Maire de Varages.

**Etaient présents** : CAUVIN Frédéric, GIRARD Claudia, BLANC Vincent, RUFINI Karine, BONDIL Patrick, MORMIN HEZELOT Stellina, SCURI Aymeric, SALARIS Delphine, MEMON Thierry, FERRIGNO Coralie, DUCHENE David, BARLATIER Antoine, APOSTOLO Elisa.

**Etaient absents** : BLANC Gilles (procuration à Elisa Apostolo).

Il a été procédé, conformément à l'article L.215-15 du code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire, Karine Rufini, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Madame la Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le rôle primordial du Centre Communal d'Action Sociale qui est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Le CCAS constitue l'outil principal de la Municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées et de soutenir les personnes souffrant de handicap.

Pour y parvenir, les CCAS possèdent d'ailleurs une double fonction : **Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale** (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et **dispenser l'aide sociale facultative** (aide alimentaire, micro crédit social...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Afin d'aider le CCAS à poursuivre sa mission, Madame la Maire propose aux membres du conseil municipal de voter une subvention d'un montant de 47 000 € sur les comptes du budget primitif du CCAS.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- après en avoir délibéré,
- décide d'attribuer au CCAS de la commune de Varages une subvention de 47 000 € pour l'année 2026 et précise que les crédits seront ouverts au compte 657363.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Maire  
Stéphanie CARLES

La secrétaire de séance  
RUFINI Karine



N°33

**ATTRIBUTION D'UNE  
SUBVENTION AU  
BUDGET DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE (CCAS) DE  
LA COMMUNE POUR  
L'ANNEE 2026**

DEPARTEMENT  
DU VAR

**COMMUNE  
DE VARAGES**

Date de la  
convocation :

21 avril 2026

Nombre de  
conseillers en  
exercice :

15

Présents : 14

Votants : 15

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0